

RANDOS VTT & PÉDESTRE

CAUX BIKE RIDE

ORGANISÉE PAR LE CCY

4 JUN
2017

À CAUDEBEC EN CAUX
(15.RUE ST GERTRUDE . 76490 RIVES EN SEINE)

- 4 RANDOS : 10km D+180m, 15km D+350m, 30km D+600m, 45km D+1000m
- 2 RAIDS VTT : 65km D+1600m, 80km D+2050m
- 2 RANDOS PÉDESTRES : 10km D+180m, 15km D+350m



NE PAS JETER SUR LA PISTE PUBLIQUE
IMPRIMER PAR NOS SOINS

INSCRIPTION SUR PLACE POSSIBLE (+2€). DÉPART LIBRE. PARCOURS FLÉCHÉS. RAVITOS SUCRÉ/SALÉ

TOUTES LES INFOS SUR:
WWW.LESCAUXBOYS.FR



Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : M / F

Adresse : Code postal :

Ville :

Tél : Mail :

Club : Fédération :

N° licence : Tél urgence :

Distance – Dénivelé	Nb Ravitos	Adultes (sur place +2€)	-18ans Non licencié FFCT	-18ans FFCT
10 km - D+ 180 m	2	<input type="checkbox"/> 3 [€]	<input type="checkbox"/> 3 [€]	Gratuit
15 km - D+ 350 m	2	<input type="checkbox"/> 3 [€]	<input type="checkbox"/> 3 [€]	Gratuit
30 km - D+ 600 m	2	<input type="checkbox"/> 5 [€]	<input type="checkbox"/> 3 [€]	Gratuit
45 km - D+ 1000 m	3	<input type="checkbox"/> 6 [€]	<input type="checkbox"/> 3 [€]	Gratuit
65 km - D+ 1600 m	4	<input type="checkbox"/> 7 [€]	<input type="checkbox"/> 3 [€]	Gratuit
80 km - D+ 2050m	4	<input type="checkbox"/> 7 [€]	<input type="checkbox"/> 3 [€]	Gratuit
<input type="checkbox"/> Marche 10 km (D+180m) = 3 [€]		<input type="checkbox"/> Marche 15 km (D+350m) = 3 [€]		

Inscription sur place + 2 € (sauf licenciés FFCT, mineurs et marche).

Inscription sur internet avant le 31/05/17 : www.lescauxboys.fr

Inscription par courrier à envoyer avant le 26/05/17 à

Mr HENRY YANN - LA COUPELLERIE - 76190 CARVILLE LA FOLLETIÈRE

Pour être valide, le bulletin doit être rempli, signé et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du CCY



Pour les mineurs, autorisation d'un représentant légal :

Je soussigné..... autorise mon fils / ma fille.....
à participer à la randonnée « Caux Bike Ride » le 4 juin 2017 et reconnais avoir pris connaissance du règlement

Signature du représentant :

RÈGLEMENT

Art.1 : Le port du casque rigide est obligatoire sur toute la durée de la randonnée.

Art.2 : Tous les participants doivent respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.

Art.3 : La responsabilité personnelle des participants est engagée en cas d'accident.

Art.4 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de casse, vol, perte ou incident perturbant la randonnée.

Art.5 : Chaque participant doit respecter la nature ainsi que les autres randonneurs ou promeneurs et ne pas jeter ses déchets hors des réceptacles adaptés.

Art.6 : Seuls sont admis les vtt et tandem en parfait état de sécurité.

Art.7 : La randonnée est ouverte à tous. Les mineurs (-18ans) devront obligatoirement fournir l'autorisation parentale ci-dessus et être accompagnés par un adulte.

Art.8 : Chaque participant s'engage à avoir souscrit une assurance responsabilité civile auprès de son assureur.

Art.9 : Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera autorisé avant l'heure et le passage des ouvriers éventuels.

Art.10 : L'organisation se réserve le droit, de mettre une barrière horaire, de modifier les parcours ou d'annuler la manifestation (en cas d'intempérie par exemple).

Art.11 : Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images et vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de la manifestation.

J'accepte le règlement, reconnais être en possession d'un certificat médical daté de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du vtt et décharge les organisateurs de tout incident ou accident pendant la randonnée

SIGNATURE :